



Commune des  
Ponts-de-Martel

## Procès-verbal de la séance constitutive du Conseil général du mardi 12 juin 2012, à 20h, au Centre polyvalent du Bugnon.

**Monsieur Didier Germain**, Président du Conseil communal de la précédente législature, ouvre cette séance constitutive du mardi 12 juin 2012, souhaite la bienvenue et remercie chacun de sa présence. Il indique que dans sa séance du 4 juin dernier, le Conseil communal a validé les élections communales du 13 mai 2012, au travers de l'arrêté dont Monsieur Didier Germain fait lecture. De ce fait, Monsieur Didier Germain peut féliciter les heureux élus pour la législature 2012-2016 et plus particulièrement ceux qui siègent pour la première fois au législatif. Il les remercie d'avoir choisis de s'impliquer pour la gestion des Ponts-de-Martel et espère que chacun aura du plaisir à siéger. Monsieur Didier Germain souhaite des débats constructifs se déroulant dans une ambiance conviviale, dans le respect de chacun et surtout dans l'intérêt de la commune. Chaque décision est importante, d'autant plus que la commune des Ponts-de-Martel possède l'un des revenus par habitant le plus faible du canton, soit environ fr. 3'000.-. A titre de comparaison, la moyenne cantonale se situe aux environs de fr. 4'700.- et la commune d'Auvernier, en tête du classement, possède un revenu fiscal par habitant de fr. 7'700.-. Il y a de ce fait lieu de ne pas gaspiller les faibles recettes fiscales ponnières et de les utiliser à bon escient. Monsieur Didier Germain remercie chacun pour la confiance lui ayant été accordée ces dernières années, durant lesquelles il a siégé, soit au législatif communal ou à l'exécutif. Il a éprouvé beaucoup de plaisir à participer à la politique communale et en gardera un excellent souvenir. Conformément à l'article 3.3 du Règlement général de commune, il invite Madame Jeannine Robert, doyenne de cette assemblée, à assumer la présidence pour le premier point de l'ordre du jour.

**Madame Jeannine Robert**, Présidente par intérim, indique qu'il est toujours un peu surprenant d'être appelée en tant que doyenne pour ouvrir une séance de constitution du Conseil général. Elle félicite tout d'abord tous les élus Conseillers généraux, ainsi que tous les candidats qui se sont mis en liste. Un facteur réjouissant est de constater l'extrême jeunesse de notre législatif. Elle trouve cette situation très encourageante, témoin d'un dynamisme de la commune et d'un intérêt que suscite la vie communale auprès de la jeunesse. Les responsabilités communales risquent fort d'être accrues et les charges également. En effet, le mot « fusion » ou « rassemblement » reviendra certainement souvent dans nos dialogues ces prochaines années. Il s'agira alors d'être attentif et critique face à ce qui sera proposé ou ce qui sera imposé. L'équilibre des comptes devra également, comme jusqu'à présent, être un objectif important si ce n'est majeur. En dernier lieu, Madame Jeannine Robert voudrait encore témoigner tous ses remerciements au président sortant, Monsieur Didier Germain. *« Didier, même si ton portable souvent défectueux te mettait en question, ta générosité et ta disponibilité ont su rassembler et faire souvent avancer les projets importants de ces dernières années. Aussi, je pense me faire l'interprète de toutes les personnes présentes ainsi que la population en t'adressant les plus chaleureux remerciements pour le travail accompli et l'amitié que tu dispenses autour de toi. Un grand merci aux Conseillers généraux et communaux sortants pour l'engagement et le temps mis à disposition de notre commune. »* Madame Jeannine Robert passe ensuite à la partie officielle, soit l'appel par l'administrateur communal.

Cet appel permet de constater la présence 24 Conseillers généraux élus, Madame Flavia Maire étant absente.

**Madame Jeannine Robert** énonce ensuite l'ordre du jour :

1. Nomination du bureau du Conseil général,
2. Nomination de la Commission financière,

3. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations,
4. Nomination de la Commission trafic et sécurité,
5. Nomination d'un-e Conseiller-ère générale-e par parti à la Commission d'école,
6. Nomination du Conseil communal.

Avant tout, **Madame Jeannine Robert** appelle les trois plus jeunes membres de l'assemblée (Messieurs Guillaume Maire, Simon Kammer et Gaël Maire) pour constituer le bureau provisoire (deux questeurs et un secrétaire) qui va fonctionner jusqu'à l'élection du bureau du Conseil général qui prendra la relève.

### **1. Nomination du bureau du Conseil général**

---

**Madame Jeannine Robert** invite les porte-parole des différents groupes à présenter leurs candidats, en débutant par le PLR.

**Monsieur Pascal Humbert-Droz** propose au nom du PLR :

Président :	M. Yvan Monard
Secrétaire-adjoint :	M. Simon Kammer
Questeur :	Mme Aline Botteron
Questeur :	M. Nicolas Jean-Mairet

**Monsieur Jean-Maurice Calame** propose au nom du Parti Socialiste et Libre :

2 <sup>ème</sup> vice-présidente :	Mme Nancy Kaenel Rossel
Secrétaire :	Mme Julie Matthey

**Monsieur Gian Carlo Frosio** propose au nom du Parti Démocratique indépendant :

1 <sup>er</sup> vice-président :	M. Jean-Marc Robert
----------------------------------	---------------------

Le nombre des membres à élire étant égal à celui des propositions présentées par les groupes, **Madame Jeannine Robert** déclare cette élection tacite, récapitule la nouvelle composition du bureau du Conseil général et invite ses membres à venir prendre place.

**Monsieur le Président Yvan Monard** remercie Madame Jeannine Robert d'avoir assuré la présidence par intérim et indique que c'est avec plaisir qu'il reprend cette fonction de Président du Conseil général. Il se réjouit de le refaire, car il a eu du plaisir ces dernières années à faire ça. Le contact entre collègue du bureau du Conseil général est un peu privilégié et différent, ce qui est très agréable et remercie chacun pour la confiance témoignée. Monsieur le Président Yvan Monard espère que les débats seront riches et toujours dans un esprit constructif, dans un seul et unique but : celui de conserver, voire améliorer la qualité de vie que nous avons dans notre commune. Monsieur le Président Yvan Monard tient encore à remercier et féliciter toutes les personnes, y compris celles qui ne sont pas là ce soir, qui se sont mises en liste, car c'est grâce à elles que les électeurs ont eu le privilège de glisser un bulletin dans l'urne afin de choisir ses autorités.

## **2. Nomination de la Commission financière**

---

**Monsieur le Président Yvan Monard** invite les porte-parole des différents groupes à présenter leurs candidats, en débutant par le PLR.

**Monsieur Pascal Humbert-Droz** propose au nom du PLR :

Mme Angèle Durini  
M. Martial Roulet  
M. Simon Kammer  
M. Jean-Paul Cruchaud

**Monsieur Jean-Maurice Calame** propose au nom du Parti Socialiste et Libre :

Mme Nancy Kaenel Rossel  
M. Guillaume Maire

**Monsieur Jean-Marc Robert** propose au nom du Parti Démocratique indépendant :

M. Vincent Robert

Le nombre des membres à élire étant égal à celui des propositions présentées par les groupes, **Monsieur le Président Yvan Monard** déclare cette élection tacite et récapitule la nouvelle composition de la Commission financière.

## **3. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations**

---

**Monsieur le Président Yvan Monard** invite les porte-parole des différents groupes à présenter leurs candidats, en débutant par le PLR.

**Monsieur Pascal Humbert-Droz** propose au nom du PLR :

M. Rolf Hostettler  
M. Jérémie Simon-Vermot

**Monsieur Jean-Maurice Calame** propose au nom du Parti Socialiste et Libre :

Mme Lise-Marieke Richard  
M. José Chopard

**Monsieur Vincent Robert** propose au nom du Parti Démocratique indépendant :

M. Laurent Jeanneret

Le nombre des membres à élire étant égal à celui des propositions présentées par les groupes, **Monsieur le Président Yvan Monard** déclare cette élection tacite et récapitule la nouvelle composition de la Commission des naturalisations et des agrégations.

#### **4. Nomination de la Commission trafic et sécurité**

---

**Monsieur le Président Yvan Monard** invite les porte-parole des différents groupes à présenter leurs candidats, en débutant par le PLR.

**Monsieur Pascal Humbert-Droz** propose au nom du PLR :

Mme Gaëlle Kammer  
Mme Aline Botteron  
M. Nicolas Jean-Mairet  
M. Jean-Paul Cruchaud

**Monsieur Jean-Maurice Calame** propose au nom du Parti Socialiste et Libre :

Mme Julie Matthey  
M. Gaël Maire

**Monsieur Vincent Robert** propose au nom du Parti Démocratique indépendant :

Mme Jeannine Robert

Le nombre des membres à élire étant égal à celui des propositions présentées par les groupes, **Monsieur le Président Yvan Monard** déclare cette élection tacite et récapitule la nouvelle composition de la Commission trafic et sécurité.

#### **5. Nomination d'un-e Conseiller-ère général-e par parti à la Commission d'école**

---

**Monsieur le Président Yvan Monard** invite les porte-parole des différents groupes à présenter leurs candidats, en débutant par le PLR.

**Monsieur Pascal Humbert-Droz** propose au nom du PLR :

Mme Aline Botteron

**Monsieur Jean-Maurice Calame** propose au nom du Parti Socialiste et Libre :

Mme Sylviane Barth

**Monsieur Vincent Robert** propose au nom du Parti Démocratique indépendant :

M. Klemens Eigenmann

Le nombre des membres à élire étant égal à celui des propositions présentées par les groupes, **Monsieur le Président Yvan Monard** déclare cette élection tacite et récapitule les noms des représentants des partis à la Commission d'école.

## **6. Nomination du Conseil communal**

---

**Monsieur le Président Yvan Monard** invite les porte-parole des différents groupes à présenter leurs candidats, en débutant par le PLR.

**Monsieur Rolf Hostettler** propose au nom du PLR :

M. Pascal Humbert-Droz  
M. Cédric Schwab

**Monsieur Guillaume Maire** propose au nom du Parti Socialiste et Libre :

M. Jean-Maurice Calame  
M. Didier Barth

**Monsieur Vincent Robert** propose au nom du Parti Démocratique indépendant :

M. Gian Carlo Frosio

Le nombre des membres à élire étant égal à celui des propositions présentées par les groupes, **Monsieur le Président Yvan Monard** déclare cette élection tacite et récapitule la nouvelle composition du Conseil communal.

**Monsieur le Président Yvan Monard** félicite chacun, les remercie pour leur engagement et pense qu'un bon travail sera fait ensemble, durant les quatre prochaines années, dans l'intérêt de la commune.

**Monsieur le Président Yvan Monard** clos la séance à 20h20 en remerciant chacun de sa présence.

Au nom du **CONSEIL GENERAL**,  
Le président, La secrétaire,

Yvan Monard

Julie Matthey-Prévôt